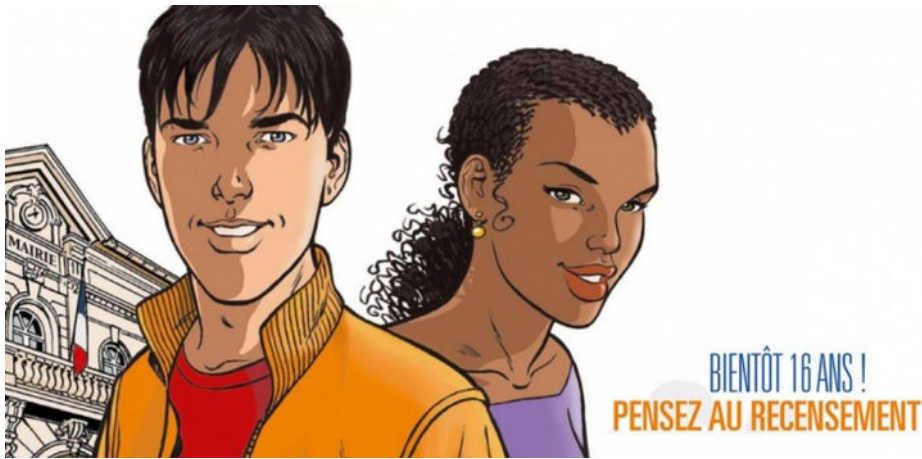


RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes Français âgés d’au moins 16 ans. Ce recensement s’effectue auprès de la Mairie du domicile du jeune ou bien du consulat. Une attestation de recensement est remise au jeune. Cette attestation est valable jusqu’à la participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et au maximum jusqu’à l’âge de 18 ans.



À l’issue du recensement du jeune Français, son dossier est transmis au Centre du service national de sa zone de résidence. La convocation est généralement délivrée entre 10 mois et 1 an après la date de recensement. Le lieu et la date à laquelle se déroulera la JDC sont fixés en fonction des places disponibles sur les différents sites d’accueil. En cas d’empêchement, une seconde date peut être proposée, parfois même une troisième date pour certains cas exceptionnels.

La journée défense et citoyenneté est obligatoire pour les citoyens de nationalité française résidant en France ou à l’étranger. Elle s’adresse à un public jeune de 17 à 25 ans.

À l’issue de la journée, un certificat individuel de participation est remis à l’appelé. En France, ce document doit être présenté lors de l’inscription à toute épreuve, concours, examen soumis au contrôle de l’autorité publique, notamment le baccalauréat, le permis de conduire et les concours de la fonction publique, au même titre que l’inscription dans une université publique, qui requiert également le dit certificat.

PLAN CANICULE

Le plan canicule est activé chaque année à son niveau de veille saisonnière du 1^{er} juin au 15 septembre. Afin d’apporter une attention particulière aux habitants les plus fragiles de la commune et en cas de déclenchement de l’alerte canicule, la commune de Bretteville tient un registre des personnes vulnérables sur lequel peuvent s’inscrire :

- Les personnes de 65 ans et plus
- Les personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail
- Les personnes en situation de handicap

Comment s’inscrire ?

L’inscription peut se faire à la demande de la personne elle-même ou d’un tiers avec l’accord de la personne vulnérable concernée. Il suffit de contacter le secrétariat de la Mairie au 02.33.88.78.20.

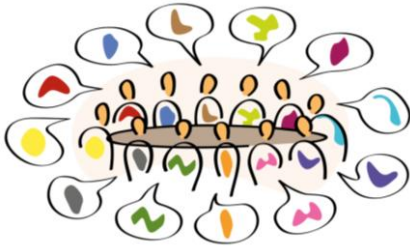


RÉUNION PUBLIQUE

Salle polyvalente

Vendredi 13 juin 2025 à partir de 18h00

Réunion de toutes les bonnes volontés pour la mise en place de l’association qui gèrera le bar associatif.



ALERTES & INFORMATIONS MUNICIPALES

FACEBOOK : Mairie de Bretteville – 50110
PANNEAU POCKET : Bretteville
SITE INTERNET : www.bretteville50110.fr
Adresse email Mairie : mairie@bretteville50110.fr
École de la Plage : ce.0501604x@ac-normandie.fr

MANIFESTATIONS À VENIR

- | | |
|----------|--|
| 08/06 | => Vide grenier et concours de pétanque, terrain de la Houquette |
| 13/06 | => Réunion publique (bar associatif), salle polyvalente |
| 15/06 | => Tournoi des familles, Football Club |
| 21-22/06 | => Expo photo, Espace Culturel et de Loisirs, salle de la Chènevière |
| 27/06 | => Portes ouvertes à l’école de la Plage 17h30 – 18h30 |

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 84

JUIN 2025

- ✓ Le Mot du Maire
- ✓ Informations diverses

Page 1
Page 2 à page 4

Le mot du maire

Nous y sommes, l’été se profile et les associations de la commune enchainent les évènements, vide grenier, expositions, tournois..., avant une trêve estivale.

Les relations entre la collectivité et les associations sont indispensables, régulières et empreintes de respect mutuel. Par le vote du budget, voté à l’unanimité, l’aide financière prévue et accordée, n’est qu’une partie de notre soutien. La mise à disposition des salles, l’intervention des salariés municipaux au cours des manifestations, le prêt de matériel sont autant de soutiens qui semblent passer inaperçus.

Il y a toujours débat en conseil municipal, signe d’un fonctionnement démocratique. Il faut admettre que le tissu associatif local, symbole du dynamisme de nombreux bénévoles, doit être soutenu sans faille mais avec raison. Il faut savoir que nous avons des comptes à rendre à la trésorerie de Valognes et qu’un formalisme doit être respecté. Il est de la responsabilité de chaque président de demander, ou pas, une subvention. Cette année nous avons accepté les demandes arrivées en heure et en temps, les dossiers qui pourraient arriver plus tard seront traités en fin d’année pour la dernière fois. A partir de 2026 nous n’aurons plus cette mansuétude qualifiée de laxisme par certains.

Sur le sujet concernant l’occupation des salles, par les associations, l’annulation au dernier moment d’une manifestation prévue de longue date est préjudiciable pour la commune. Cette lente dérive ne pourra pas perdurer.

Je compte sur vous le vendredi 13 juin pour notre réunion publique sur le bar associatif.

Bon été à vous autour de la plage qui ne devrait plus autoriser les fumeurs à partir du 1^{er} juillet, c’était un sujet de réflexion du conseil.

Jean-Paul MAZE

Horaires de la Mairie :

Lundi, jeudi de 9h00 à 12h00
Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Site internet : www.bretteville50110.fr

Facebook : Mairie de Bretteville – 50110

Panneau Pocket : Bretteville



Horaires de la bibliothèque municipale :

Hors vacances
Lundi 17h00-19h00 / Mardi 13h30-16h00
Mercredi 15h00-17h00 / Vendredi 17h00-19h00
Pendant les vacances
Vendredi 17h00-19h00

URGENCES ÉLECTRICITÉ (EDF)

09.72.67.50.50

URGENCES GAZ

08.00.47.33.33

URGENCES/ASTREINTES EAU

02.33.08.26.87 ou 02.33.08.27.06

En dehors des heures d’ouverture : 06.29.92.74.67



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE : RETOUR SUR LE SPECTACLE DU 16 MAI 2025



Clap de fin pour le projet Petites Empreintes à l'école de la Plage.

Le spectacle de clôture a eu lieu sur la plage de Bretteville le vendredi 16 mai 2025 à partir de 18h00, il a été suivi par un pique-nique géant devant la mer et le coucher de soleil.

Nous souhaitons féliciter les élèves de l'école et les enseignantes pour la réalisation de cette superbe représentation.

Merci à la compagnie Hold Up & Co, l'école Sol'Air, la Brèche de Cherbourg et la DRAC.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE : RÉCEPTION DES BOÎTES À LIVRES



Lundi 19 mai, l'école de la Plage a reçu les deux boîtes à livres qu'elle avait commandées en octobre à l'atelier des élèves de la SEGPA du collège Diderot.

Un groupe d'élèves de la 4^{ème} SEGPA ont réalisé les deux structures à raison de 6 heures de travail par semaine pendant deux mois.

Les élèves du collège et leur professeur d'atelier, Monsieur Hervé Onfroy, ont présenté leur travail aux élèves de Bretteville en l'illustrant avec un diaporama (plan du projet, conception, réalisation, ...).

Ces deux boîtes à livres installées dans la cour de l'élémentaire et dans la cour des maternelles sont en auto-gestion sur les temps de récréation. La boîte du côté élémentaire est en accès ouvert à tous les lecteurs en dehors du temps scolaire.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE : ESCALADE

Lundi 2 juin, les CE2/CM1 et CM2 sont allés, en bus de ville, au lycée V. Grignard pour une séance d'escalade.

Ce sont les élèves en classe de seconde option escalade, qui ont encadré et assuré les jeunes écoliers !

Les élèves de l'école de la plage remercient les lycéens et leurs professeurs d'EPS.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE : PROCHAINEMENT

Sensibilisation football organisée par le FC Bretteville, début juillet, pour tous les élèves de l'école de la Plage.



RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI



FRELONS ASIATIQUES

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, merci de vous rapprocher de la Mairie, en précisant la localisation et en joignant si possible une photo :

02.33.88.78.20

mairie@bretteville50110.fr

